



56^e CONSEIL DIRECTEUR

70^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 23 au 27 septembre 2018

Point 8.5 de l'ordre du jour provisoire

CD56/INF/5, Rev. 1*

31 août 2018

Original : anglais

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR ÉLABORER LES INDICATEURS PERMETTANT DE MESURER LE PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU TREIZIÈME PGT ET EXAMEN DE CES INDICATEURS ET DE LEURS CIBLES

Introduction

1. Le présent document répond à une demande des États Membres de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), formulée lors de la 162^e session du Comité exécutif en juin 2018, de présenter un point à l'ordre du jour du Comité régional pour informer les États Membres des progrès réalisés dans l'élaboration du cadre d'impact pour le treizième Programme général de travail (PGT13). Plus précisément, les États Membres ont manifesté leur intérêt dans la formulation des cibles et indicateurs du PGT13, y compris leur origine et leur méthodologie. Les États Membres ont également exprimé leur souhait de pouvoir débattre de ces cibles et indicateurs lors d'une réunion officielle des Organes directeurs.
2. Les discussions sur les implications du cadre d'impact pour la Région des Amériques, ainsi que la contribution de la Région aux cibles mondiales, jouent un rôle clé dans l'élaboration de cibles et indicateurs régionaux pour le Plan stratégique de l'OPS 2020-2025.
3. Les deux annexes du présent document sont les suivantes :
 - a) Treizième programme général de travail : cadre d'impact de l'OMS (annexe A)
 - b) Cadre d'impact du treizième programme général de travail de l'OMS : cibles et indicateurs (annexe B)

Mesures à prendre par le Conseil directeur

4. Le Conseil directeur est invité à prendre note de ce rapport et à faire part de tout commentaire qu'il juge pertinent.

Annexes

* Cette version contient des modifications mineures au paragraphe 2(b) de l'annexe A.

Annexe A

White Paper

Treizième programme général de travail Cadre d'impact de l'OMS

1. Le cadre d'impact de l'OMS vise à mettre en œuvre une priorité majeure du treizième programme général de travail (treizième PGT) : un impact mesurable sur les populations au niveau national. En tant que tel, il peut transformer la façon dont l'OMS mène ses activités, notamment en veillant à ce que les engagements pris reposent sur les données et la responsabilisation, et ainsi accroître la probabilité d'atteindre les cibles du « triple milliard » énoncées dans le treizième PGT et celles pour la période 2019-2023. Le cadre d'impact de l'OMS met en œuvre de manière stratégique les objectifs de développement durable (ODD) en particulier, mais sans s'y limiter, l'ODD 3 consistant à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
 2. Le cadre d'impact de l'OMS est un système de mesure à trois niveaux : i) une méthode de mesure des progrès générale et comparable établie par l'indicateur de l'espérance de vie en bonne santé qui relie les différentes cibles du triple milliard ; ii) les cibles du triple milliard, qui sont axées respectivement sur la couverture sanitaire universelle, la préparation aux situations d'urgence ainsi que l'amélioration de la santé des populations ; et iii) les 45 cibles programmatiques et indicateurs connexes.
 - a) L'espérance de vie en bonne santé, un indicateur intégré et général, sera utilisée pour établir une synthèse des progrès d'ensemble accomplis en ce qui concerne la réalisation des cibles du triple milliard combinées. L'indicateur permet de quantifier le nombre prévu d'années de vie en bonne santé à un âge donné et cette mesure est conforme à l'ODD 3. Il s'agit d'une méthode de mesure comparable pour élaborer le rapport de référence sur le treizième PGT qui facilitera en outre les analyses comparatives internationales et à l'intérieur d'un seul pays menées au fil du temps. L'indicateur est rapporté sur une base annuelle dans le cadre de l'élaboration du rapport sur la charge mondiale de morbidité et les données seront classées par « milliard ».
 - b) Les cibles du triple milliard sont les suivantes : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle ; 1 milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire ; et 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et de plus de bien-être. Chacune des cibles du triple milliard énoncées dans le treizième PGT sera mesurée à l'aide d'indices composites. La cible relative à la couverture sanitaire universelle sera mesurée au moyen d'un indice connexe ; celle relative aux situations d'urgence sanitaire le sera avec un indice de préparation, et celle relative à l'amélioration de la santé de la population, en utilisant un indice composite du nombre de vies touchées par des interventions spécifiques et les années de vie ajustées sur l'incapacité.
-

Couverture sanitaire universelle (CSU) : une mesure combinée de la couverture par les services de CSU et de la protection contre le risque financier sera utilisée pour le suivi des cibles du treizième PGT. Les services de CSU comprennent notamment la promotion de la santé, la prévention, les soins curatifs, la réadaptation et les soins palliatifs, l'accent étant mis sur les soins de santé primaires au cours des différentes phases du cycle de vie, et sont mesurés à l'aide d'un indice de CSU, qui fait actuellement l'objet d'un examen. Tel que décrit dans l'indicateur 3.8.1 des ODD, les principes des indicateurs de référence seront utilisés en fonction des critères suivants : a) la corrélation des indicateurs de référence avec un ensemble plus large d'interventions permettant d'obtenir des gains en termes de santé dans ce domaine ; b) la mesurabilité ; c) la variation correspondant à la couverture par les services de CSU et non pas aux facteurs ne relevant pas de la portée de la couverture sanitaire universelle, à savoir les déterminants sociaux ou environnementaux de la santé ; et d) les cibles et indicateurs du cadre d'impact du treizième PGT à condition qu'ils remplissent les critères antérieurs. Comme présenté dans l'indicateur 3.8.2 des ODD, la protection contre le risque financier devrait être mesurée en termes de part des ménages confrontés à des dépenses de santé importantes au cours d'une année, évaluée dans le cadre des enquêtes en cours auprès des ménages.

Situations d'urgence sanitaire : l'indice de préparation est conforme à l'objectif 3.d et son indicateur 3.d.1 de développement durable, ainsi qu'au rapport de 2016 du Comité d'examen sur le fonctionnement du Règlement sanitaire international (2005) dans le cadre de l'épidémie de maladie à virus Ebola et de la riposte. L'indice met l'accent sur les progrès accomplis dans tous les pays, ce qui représente une moyenne de la mise en œuvre par les pays des 13 principales capacités autodéclarées requises au titre du RSI et des critères de référence extérieurs afin de corriger les biais liés à l'autodéclaration. L'indice utilise une méthode d'évaluation des capacités en cinq étapes susceptible d'être élargie pour décrire le niveau global de préparation des pays aux situations d'urgence sanitaire et présente l'avantage supplémentaire de classer les pays dans des catégories plus larges. La cible relative aux « 1 milliard de personnes bénéficiant d'une meilleure préparation des pays » sera mesurée par le nombre total de personnes dans les pays qui sont passés d'un niveau de capacité au suivant.

Amélioration de la santé des populations : les deux méthodes de mesure comprenant les vies touchées et les années de vie ajustées en fonction de l'incapacité évalueront la cible du triple milliard relative à l'amélioration de la santé des populations. La méthode concernant le nombre de « vies touchées » est un simple total et calcule le nombre de personnes touchées par la réalisation de chaque cible en reconnaissant explicitement les chevauchements. La deuxième méthode de mesure utilisera les années de vie ajustées sur l'incapacité évitées pour établir le nombre de vies améliorées.

- c) Les 45 cibles programmatiques servent d’outil flexible permettant de mesurer les résultats obtenus dans le cadre du treizième PGT, de suivre et d’accélérer les progrès accomplis vers la réalisation des ODD ; de mesurer les progrès accomplis par l’OMS dans la mise en œuvre du treizième PGT ; et de mesurer les progrès au regard des priorités spécifiques aux pays et aux Régions (annexe 1). Les 45 cibles ont été élaborées par les programmes techniques de l’OMS et ont fait l’objet de consultations avec les États Membres. En outre, les 45 cibles ont été examinées en profondeur par les partenaires. Sur ces 45 cibles, 43 sont alignées sur les ODD et/ou les résolutions, plans d’action et/ou cadres approuvés par l’Assemblée mondiale de la Santé. Sur la base des tendances les plus récentes, des prévisions futures ont été établies jusqu’en 2023 et 2030 afin d’assurer l’alignement sur les cibles des ODD et les résolutions de l’OMS. Vingt-neuf cibles sont conformes aux ODD ; neuf cibles sont alignées sur les résolutions, plans d’action et/ou cadres approuvés par l’Assemblée mondiale de la Santé ; cinq cibles sont alignées tant sur les ODD que sur les résolutions, plans d’action et/ou cadres approuvés par l’Assemblée mondiale de la Santé ; et deux cibles ont été récemment établies et ont trait aux nouvelles priorités en matière de santé publique, à savoir la résistance aux antimicrobiens et la réduction de la mortalité due aux maladies sensibles au climat (Tableau 1).
3. Les efforts déployés pour établir la méthode de mesure du cadre d’impact nécessiteront des données fiables, opportunes, abordables et accessibles, en privilégiant l’équité et l’égalité des sexes. L’un des avantages à long terme de cette méthode de mesure sera de recenser les systèmes de mesure au niveau national et de combler les lacunes identifiées, et d’aider les pays à y remédier afin de suivre et d’améliorer l’impact sur la santé publique.
4. Les prochaines étapes consisteront à mobiliser les États Membres, notamment par le biais des comités régionaux. Une fois le système de mesure établi, la prochaine étape consistera à établir des niveaux de référence et à fixer des cibles au niveau national. L’OMS s’est engagée à faciliter l’échange continu de connaissances techniques pour permettre aux États Membres de faire rapport sur le cadre d’impact du treizième PGT.

Tableau 1. Synthèse de l’alignement des cibles du cadre d’impact de l’OMS

Alignement des cibles	Nombre de cibles
ODD	29
Résolutions, plans d’action, cadres approuvés par l’Assemblée mondiale de la Santé	9
ODD et résolutions, plans d’action, cadres approuvés par l’Assemblée mondiale de la Santé	5
Sous-total	43
Nouvelles cibles (résistance aux antimicrobiens et mortalité due aux maladies sensibles au climat)	2
Cibles totales	45

Annexe B

**Cadre d'impact du treizième programme général de travail de l'OMS : cibles et indicateurs
(24 août 2018)**

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle, SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE : 1 milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations d'urgence sanitaire, AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DES POPULATIONS : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être														
1	1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture des services de santé essentiels Accroître l'accès aux services de santé essentiels (y compris la promotion de la santé, la prévention, les soins curatifs, la réadaptation et les soins palliatifs) en mettant l'accent sur les soins de santé primaires, mesurés au moyen d'un indice de CSU	1. Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels telle que déterminée par les interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier) 2. Accès aux services de santé	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)	Document A/72/L.28 (2017) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Santé mondiale et politique étrangère : s'occuper de la santé des plus vulnérables pour une société inclusive Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9) Résolution A/RES/67/81 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée : Santé mondiale et politique étrangère		3,5 milliards	s. o.	4,5 milliards	s. o.	6 milliards	8,5 milliards	OMS	Aligné sur les ODD et sur la cible.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
		essentiels (y compris la promotion de la santé, la prévention, les soins curatifs, la réadaptation et les soins palliatifs) en mettant l'accent sur les soins de santé primaires, mesurés au moyen d'un indice de CSU												
2	Mettre fin à l'augmentation du pourcentage de personnes confrontées à des difficultés financières (définies comme des paiements directs dépassant la capacité financière) dans le cadre de l'accès aux services de santé.	Pourcentage de la population qui consacre au moins 10 % du budget du ménage (dépenses totales ou du revenu du ménage) aux services de santé.	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.2 Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé	Structures durables de financement de la santé et couverture universelle (résolution WHA64.9)		11,7 % (2010)		0 %				OMS/ Banque mondiale	Aligné sur les ODD. Cible de l'ODD à définir.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
3	Augmenter de 10 % le pourcentage des dépenses de santé publiques.	Pourcentage des dépenses de santé publiques au niveau national : a) Dépenses de santé nationales des administrations publiques en tant que pourcentage des dépenses des administrations publiques b) Dépenses de santé nationales des administrations publiques en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB) c) Dépenses de santé nationales des administrations publiques par habitant en US \$ d) Dépenses de santé nationales des administrations publiques par habitant en dollars internationaux PPA	3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement				À définir		À définir				OMS/ Banque mondiale	Aligné sur les ODD. Aucune cible de l'ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
4	Faire passer à 80 % la disponibilité des médicaments essentiels pour les soins de santé primaires, y compris ceux qui sont gratuits.	<p>1. Disponibilité des médicaments essentiels pour les soins de santé primaires, y compris ceux qui sont gratuits.</p> <p>2. Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable</p>	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable			58 % (2015)		80 %				OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible de l'ODD définie.
5	Faire passer à 70 % la couverture des services de santé essentiels parmi les groupes vulnérables et les femmes et les filles des quintiles les plus pauvres	Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne) pour les femmes et les filles, les données étant ventilées par quintile de richesse	<p>5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles</p> <p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à</p>	<p>5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe</p> <p>3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de</p>			42 % (2015)		70 %				OMS	Aligné sur le principe lié aux ODD. Aucune cible des ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)										
			17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques	17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle										

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			propres à chaque pays											
6	Réduire de 15 millions le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus qui sont dépendantes.	Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus qui sont dépendantes.			Stratégie et Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020 (résolution WHA69.3) : vers un monde où chacun puisse vivre longtemps et en bonne santé	Stratégie et Plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020 (résolution WHA69.3) : indicateurs de progrès à mi-parcours (2, 5, 6, 7, 8, 9) http://www.who.int/ageing/commit-action/GSAP-midterm-progress-indicators.pdf?ua=1 Cadre pour les indicateurs d'impact convenus en cours d'élaboration avant la Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2020-2030	180 millions (2017)		165 millions				Enquêtes en population au niveau national	Aligné sur le Plan d'action de l'OMS.
7	Faire passer de 25% à 50% la disponibilité de la morphine administrable par voie orale dans les établissements de soins aux patients nécessitant ce	Disponibilité de la morphine administrable par voie orale dans les établissements de soins à tous les niveaux			Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10) : Accès aux soins palliatifs.	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10) : Accès aux soins palliatifs évalué	25 % (2015)		50 %				OMS	Aligné sur le cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT. Aucune cible définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	traitement dans le cadre de soins palliatifs à tous les niveaux					selon la consommation en équivalent morphine d'analgésiques opioïdes forts (à l'exclusion de la méthadone), pour chaque décès dû au cancer.								
8	Accroître la densité et améliorer la répartition du personnel de santé	La densité des ressources humaines pour la santé définie comme le nombre d'agents de santé pour 1000 habitants dans une zone nationale et/ou infranationale donnée	3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	3.c.1 Densité et répartition du personnel de santé	Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030 (OMS, 2016) Résolution WHA69.19 adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé. Commission de haut niveau sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique (OMS, 2017), Résolution WHA70.6 adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé	Issu de la Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030, cibles 1 à 7 d'ici 2020 et cibles 1 à 6 d'ici 2030	À définir (2016)		À définir				OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie.
9	1 milliard de personnes supplémentaires mieux protégées face aux situations	Capacités au titre du Règlement sanitaire international (RSI) et préparation aux	3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement,	3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et degré de			3 milliards		4 milliards				Rapports RSI	Aligné sur le principe lié aux ODD. Aucune cible des ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	d'urgence sanitaire	situations d'urgence sanitaire	en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	préparation aux urgences sanitaires										
10	Faire passer à ≥80 % le nombre de personnes vulnérables dans les environnements fragiles bénéficiant de services de santé essentiels	Proportion de personnes vulnérables dans les environnements fragiles bénéficiant de services de santé essentiels	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)			À définir		80 %				OMS/HRP ¹	Aligné sur le principe lié aux ODD. Aucune cible des ODD définie.
11	Réduire de 5 % le nombre de décès imputables aux catastrophes	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de	1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en	1.5.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de			À définir		À définir				Normes Sphère, UNISDR	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	pour 100 000 habitants	catastrophes, pour 100 000 personnes	situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité	catastrophes, pour 100 000 personnes										
12	Réduire de 30 % le taux mondial de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Résolution WHA69.2 (2016) sur l'engagement à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) Résolution WHA57.12 (2004) concernant la Stratégie mondiale de santé génésique	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	200 pour 100 000 naissances vivantes	180 pour 100 000 naissances vivantes	120 pour 100 000 naissances vivantes	150 pour 100 000 naissances vivantes	70 pour 100 000 naissances vivantes	70 pour 100 000 naissances vivantes	MMEIG ²	Aligné sur les ODD et la cible.
13	Réduire de 30 % les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 3.2.2 Taux de mortalité néonatale	Résolution WHA67.10 (2014) sur le Plan d'action pour la santé du nouveau-né		37,9 pour 1000 naissances vivantes	31,1 pour 1000 naissances vivantes	30 pour 1000 naissances vivantes	23,5 pour 1000 naissances vivantes	21,6 pour 1000 naissances vivantes	25 pour 1000 naissances vivantes	Estimations des Nations Unies ³	Aligné sur les ODD et la cible.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus											
14	Réduire de 30 % le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance	Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (résolution WHA65.6). Cible 6 : réduire de 40 % le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (résolution WHA65.6). : enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (modéré ou grave).	148 millions	135 millions	107 millions	117 millions	83 millions	83 millions	OMS/ UNICEF/ Banque mondiale	Aligné sur les ODD et la cible.
15	Faire passer à moins de 5% le taux de prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans	Prévalence de l'émaciation (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la	7 %	7 %	5 %	7 %	3 %	3 %	OMS/ UNICEF/ Banque mondiale	Aligné sur les ODD et la cible.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
		la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans	arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	mère, le nourrisson et le jeune enfant (résolution WHA65.6). Cible 6 : réduire et maintenir au-dessous de 5 % l'émaciation chez l'enfant	mère, le nourrisson et le jeune enfant (résolution WHA65.6). Enfants de moins de 5 ans présentant une émaciation (modérée ou grave)								
16	Faire passer à 80 % la proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	1. [Indicateurs sur le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids, mentionnés sous d'autres cibles] 2. Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts-types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation) 4.2.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et			69 %	69 %	80 %	69 %	98 %		UNICEF	Aligné sur les ODD et la cible.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	de bien-être psychosocial, par sexe										
17	Réduire de 20 % le nombre d'enfants victimes de violence au cours des 12 derniers mois, y compris la violence physique et psychologique exercée par des aidants au cours du mois précédent.	1a. Proportion des enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des châtimts corporels ou des agressions psychologiques infligés par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent 1b. Prévalence de l'exposition à la violence au cours des 12 derniers mois à un ou plusieurs des éléments suivants : violence physique, violence émotionnelle, violence sexuelle,	16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge 16.2.1 Proportion des enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des châtimts corporels ou des agressions psychologiques infligés par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent			À définir		À définir				UNICEF	Aligné sur les ODD et le Plan d'action de l'OMS. Le programme de l'OMS indique que le calcul de l'indicateur de l'ODD concerné (16.2.1) n'a pas encore été effectué. L'indicateur 1b du treizième PGT a été calculé et correspond bien à la cible 16.2 des ODD.
							1 milliard	1,05 milliard	847 millions	1,14 milliard	647 millions		Enquêtes en population au niveau national	

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires	
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT			Cible des ODD
		harcèlement ou le fait d'être témoins de violence à l'égard d'enfants âgés de 2 à 17 ans												
18	Faire passer à 66 % la proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	<p>1. Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale dans les pays les moins avancés</p> <p>2. Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification à l'échelle mondiale</p>	<p>3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p> <p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de</p>	<p>3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale</p> <p>3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus</p>	<p>Résolution WHA69.2 (2016) sur l'engagement à mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)</p> <p>Résolution WHA57.12 (2004) concernant la Stratégie mondiale de santé génésique</p>	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	77,9 %	78,3 %	79,3 %	79,0 %	80,0 %		Division de la population des Nations Unies	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie. Cibles mondiales à définir (proposé).
							59,0 %	62,0 %	66,0 %	67,0 %	75,0 %			

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			qualité et d'un coût abordable	défavorisés en particulier)										
19	Faire passer à 68 % la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive	Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive	5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi	5.6.1 Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans prenant, en connaissance de cause, leurs propres décisions concernant leurs relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé procréative	Résolution WHA57.12 (2004) concernant la Stratégie mondiale de santé génésique		52 %	52 %	68 %	52 %	100 %	100 %	UNFPA	Aligné sur les ODD et la cible.
20	Faire passer de 20 % à 15 % la proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant vécu en couple, victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant vécu en couple victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire	5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou	Plan d'action mondial de l'OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard	Plan d'action mondial de l'OMS visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard	20 %	20 %	15 %	20 %	10 %		OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT		
	par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire		16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés	un ancien partenaire, par forme de violence et par âge 16.1.3 Proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	des enfants. L'Assemblée de la Santé a approuvé le Plan d'action dans la résolution WHA 69.5 et a prié le Directeur général de rendre compte des progrès accomplis http://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/PoA_violence/en/	des enfants L'Assemblée de la Santé a approuvé le Plan d'action dans la résolution WHA 69.5 et a prié le Directeur général de rendre compte des progrès accomplis http://www.who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/PoA_violence/en/							
21	Réduction relative de 20 % du taux de mortalité prématurée (entre 30 et 70 ans) due à des maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancer, diabète ou maladies respiratoires chroniques) par la prévention et le traitement	1. Probabilité de décéder entre 30 et 70 ans d'une maladie cardiovasculaire, d'un cancer, du diabète ou d'une affection respiratoire chronique 2. Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un	3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques 3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base 3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10). 1 : Mortalité prématurée due à une maladie non transmissible. Probabilité inconditionnelle de décéder entre 30 et 70 ans d'une maladie cardiovasculaire, d'un cancer, du diabète ou d'une affection respiratoire chronique	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10). 1 : Probabilité inconditionnelle de décéder entre 30 et 70 ans d'une maladie cardiovasculaire, d'un cancer, du diabète ou d'une affection respiratoire chronique	20 %	s. o.	15,5 %			OMS	Aligné sur les ODD et le cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles. Calculs pour la cible à effectuer.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires	
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT			Cible des ODD
			coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	essentiels à un coût abordable										
22	Réduction relative de 25 % de la prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus	Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus (taux comparatifs par âge)	3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	3.a.1 Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les personnes de 15 ans ou plus (taux comparatifs par âge)	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10). 9 et 10 : Tabagisme chez les adolescents et	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10). 9 : Prévalence de la consommation actuelle de tabac	20,8 %	19 %	17 %	16,8 %	12,8 %		OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
					tabagisme chez les adultes : réduction relative de 30 % de la prévalence du tabagisme actuel chez les personnes âgées de 15 ans ou plus	chez l'adolescent Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les maladies non transmissibles (résolution WHA66.10). 10 : Prévalence standardisée selon l'âge de l'hypertension artérielle chez les personnes âgées de 18 ans ou plus								
23	Baisse relative de 7 % de l'usage nocif de l'alcool, selon qu'il convient dans le contexte national	Usage nocif de l'alcool, défini, selon qu'il convient dans le contexte national, comme la consommation d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) en une année civile, en litres d'alcool pur	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	3.5.1 Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, services de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie 3.5.2 Abus d'alcool, défini en fonction du contexte national par la consommation d'alcool pur (en litres) par habitant (âgé de 15 ans ou plus) au cours d'une année civile	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 3 : Usage nocif de l'alcool : Baisse relative d'au moins 10 % de l'usage nocif de l'alcool, selon qu'il convient dans le contexte national	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 3 : Consommation totale (enregistrée et estimée) d'alcool par habitant (âgé de 15 ans ou plus) en une année civile, en litres d'alcool pur, selon qu'il convient dans le contexte national Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 4 :	6,4 litres		6,0 litres				OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible définie dans les ODD.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
						Prévalence standardisée selon l'âge de la consommation occasionnelle de fortes quantités d'alcool chez l'adolescent et l'adulte, selon qu'il convient dans le contexte national								
24	Réduction relative de 25 % de l'apport moyen de sel/sodium dans la population	Apport journalier moyen de sel (chlorure de sodium) en grammes dans la population, standardisé selon l'âge chez les personnes âgées de 18 ans ou plus	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 8 : Réduction relative de 30 % de l'apport moyen de sel/sodium dans la population	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 8 : Apport journalier moyen de sel (chlorure de sodium) en grammes dans la population, standardisé selon l'âge chez les personnes âgées de 18 ans ou plus	10 g		7,6 g				OMS	Aligné sur le cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT de l'OMS et la cible correspondante
25	Interrompre l'augmentation de l'excès pondéral (0-4 ans) et de l'obésité (5-19 ans) chez l'enfant, et commencer à inverser cette tendance	1. Prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant (0-4 ans) 2. Prévalence de l'obésité chez l'enfant (5-19 ans)	2.2. D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Cible 4 : pas d'augmentation du	Cibles mondiales sur la nutrition/Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : prévalence d'un rapport	0-4 ans : 5,7 % 5-19 ans : 7,1 %	0-4 ans : 5,9 % 5-19 ans : 8 %	0-4 ans : <6 % 5-19 ans : 6,8 %	0-4 ans : 6,3 % 5-19 ans : 9,4 %	0-4 ans : 3 % 5-19 ans : 6,4 %	0-4 ans : 3 %	OMS/ UNICEF/ Banque mondiale	Aligné sur les ODD, le Cadre mondial de suivi concernant la nutrition et le cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT		
			les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	pourcentage d'enfants en surcharge pondérale Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 7 : Arrêt de l'augmentation du diabète et de l'obésité	<p>poids/taille élevé chez les enfants de moins de 5 ans, défini comme supérieur de 2 écarts-types à la médiane des Normes OMS de croissance de l'enfant</p> <p>Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 13 : Prévalence de l'excès pondéral et de l'obésité chez l'adolescent (définis de la manière suivante selon les normes OMS de croissance pour l'enfant d'âge scolaire et l'adolescent : un écart type de l'indice de masse corporelle (IMC) en fonction de l'âge et du sexe, pour l'excès pondéral, et deux écarts types de l'IMC en fonction de l'âge et du</p>							Cible ODD en cours d'examen par la Division de statistique de l'ONU.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires	
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT			Cible des ODD
						sexe, pour l'obésité)								
26	Éliminer les acides gras trans industriels (augmenter le pourcentage de personnes protégées par une réglementation efficace)	Pourcentage de personnes protégées par une réglementation efficace			Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 1 : Réduction relative de 25 % de la mortalité globale imputable aux maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou aux affections respiratoires chroniques. Plan d'action pour la lutte contre les MNT 2013-2020. Objectif 3 - Options proposées aux États Membres en vue de promouvoir une alimentation saine : remplacer les acides gras trans par des acides gras insaturés	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 1 : Probabilité inconditionnelle de décéder entre 30 et 70 ans d'une maladie cardiovasculaire, d'un cancer, du diabète ou d'une affection respiratoire chronique. Plan d'action pour la lutte contre les MNT 2013-2020. Objectif 3 - Options proposées aux États Membres en vue de promouvoir une alimentation saine : remplacer les acides gras trans par des acides gras insaturés	28 %		100 %		100 %		OMS	Aligné sur le Plan d'action de l'OMS pour la lutte contre les MNT, mais aucune cible définie.
27	Réduction relative de 7 % de la prévalence du manque d'activité physique chez les	Prévalence standardisée selon l'âge du manque d'activité physique chez les personnes			Cible mondiale pour la lutte contre les MNT : Réduction de l'inactivité	Prévalence standardisée selon l'âge du manque d'exercice physique chez les	28 %		26 %		15,6 %		OMS	Aligné sur le Plan d'action de l'OMS pour la lutte contre les

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	personnes âgées de 18 ans ou plus	âgées de 18 ans ou plus (défini comme une activité hebdomadaire d'intensité modérée d'une durée inférieure à 150 minutes ou équivalent)			physique - Réduction relative de 10 % de la prévalence du manque d'exercice physique.	personnes âgées de 18 ans ou plus (défini comme une activité hebdomadaire d'intensité modérée d'une durée inférieure à 150 minutes ou équivalent)								MNT et la cible correspondante.
28	Réduire de 15 % le taux de mortalité par suicide	Taux de mortalité par suicide	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	3.4.2 Taux de mortalité par suicide	Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 (résolution WHA66.8). Cible mondiale 3.2 : le taux de suicides dans les pays sera réduit de 10 % (d'ici 2020).	Taux de mortalité par suicide	10,3 pour 100 000 personnes	9,6 pour 100 000 personnes	9,1 pour 100 000 personnes	8,8 pour 100 000 personnes	7,7 pour 100 000 personnes		OMS	Aligné sur l'indicateur des ODD. Aucune cible définie dans les ODD.
29	Réduire de 20 % à l'échelle mondiale le nombre de décès et de traumatismes dus à des accidents de la route	Nombre de décès et de traumatismes dus à des accidents de la route	3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	3.6.1 Taux de mortalité lié aux accidents de la route	Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020) : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7) : D'ici à 2020, interrompre la hausse du nombre	Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020) : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7). Proportion de pays dotés d'une législation	1,39 million	1,49 million	1,02 million	1,62 million	670 000	670 000	OMS	Aligné sur les ODD et la cible [Cible des ODD fixée pour 2020 ; sous examen pour 2030].

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
					de décès dus à des accidents de la route, et parvenir à le réduire	conforme aux meilleures pratiques concernant les principaux facteurs de risque pour la sécurité routière/ Nombre de pays dotés de plans d'action et cibles nationaux sur la sécurité routière								
30	Porter à 50 % la couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, de réadaptation et de postcure) pour les troubles mentaux graves	1. Proportion de personnes présentant des troubles mentaux graves qui utilisent les services 2. Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, de réadaptation et de postcure) pour les troubles liés à l'abus de substances psychoactives	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un	3.5.1 Couverture des interventions thérapeutiques (services pharmacologiques, psychosociaux, de désintoxication et de postcure) pour les troubles liés à la toxicomanie 3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les	Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 (résolution WHA66.8) : Augmentation de 20 % de la couverture des services pour les troubles mentaux graves	Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020 (résolution WHA66.8) : Proportion de personnes souffrant d'un trouble mental grave qui utilisent les services (%)	30 % À définir	50 % À définir					OMS OMS/ONU DC	Premier indicateur aligné sur le Plan d'action global pour la santé mentale et la cible correspondante. Deuxième indicateur aligné sur l'indicateur des ODD, mais cible restant à définir.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			coût abordable 3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce relatives à la marge de manœuvre	maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier) 3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable										

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments											
31	Baisse relative de 20 % de la prévalence de l'hypertension artérielle	Prévalence standardisée selon l'âge de l'hypertension artérielle chez les personnes âgées de 18 ans ou plus (tension systolique ≥ 140 mmHg et/ou tension diastolique ≥ 90 mmHg) et tension systolique moyenne	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p>3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété</p>	<p>3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques</p> <p>3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable</p>	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 6 : Baisse relative de 25 % de la prévalence de l'hypertension artérielle ou limitation de la prévalence de l'hypertension artérielle, selon la situation nationale	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 11 : Prévalence standardisée selon l'âge de l'hypertension artérielle chez les personnes âgées de 18 ans ou plus (tension systolique ≥ 140 mmHg et/ou tension diastolique ≥ 90 mmHg) et tension systolique moyenne.	21,7 %	21,1 %	18,0 %	20,4 %	13,8 %		OMS	Aligné sur le cadre global mondial OMS de suivi de la lutte contre les MNT et la cible correspondante.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments											
32	Porter à 50 % la couverture du vaccin contre le papillomavirus humain chez les adolescentes (9-14 ans)	Couverture du vaccin contre le papillomavirus humain chez les adolescentes (9-14 ans)	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux 3.8 Faire en sorte	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale 3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 22 : Disponibilité, selon les besoins et s'ils sont efficaces, peu coûteux et abordables, des vaccins contre le papillomavirus humain, en fonction des programmes et politiques nationaux	Cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT (résolution WHA66.10). 22 : Disponibilité, selon les besoins et s'ils sont efficaces, peu coûteux et abordables, des vaccins contre le papillomavirus humain, en fonction des programmes et politiques nationaux	10 %	10 %	50 %	10 %	100 %		OMS	Aligné sur le cadre global mondial de suivi de la lutte contre les MNT et la cible correspondante. L'indicateur du PGT porte sur la couverture.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier)										
33	Éradiquer la poliomyélite : zéro cas de poliomyélite causé par le poliovirus sauvage (PVS) ou le poliovirus circulant dérivé d'une souche vaccinale (PVDVc)	Nombre de cas de poliomyélite causés par le poliovirus sauvage (PVS) ou le poliovirus circulant dérivé d'une souche vaccinale (PVDVc)	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles		Résolution WHA68.3 de l'Assemblée mondiale de la Santé	PVS : 22 (2017), PVDVc : 95 (2017)		PVS : 0 PVDVc : 0					GPLN ⁴	Aligné sur la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé.
34	Éliminer au moins une maladie tropicale négligée (MTN) dans 30 pays d'endémie supplémentaires	Nombre total de pays dans lesquels une MTN a été éliminée	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux	3.3.5 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées	Résolution WHA66.12 sur la feuille de route de l'OMS contre les maladies	<i>Quatrième Rapport mondial de l'OMS sur les maladies tropicales négligées (MTN) :</i>	34 (2017)	65					OMS	Aligné sur la cible des ODD, mais pas sur l'indicateur.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	(nombre total cumulé de pays)		maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	sont nécessaires 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	tropicales négligées	indice de couverture								
35	Réduire de 50 % le nombre de décès dus à la tuberculose (y compris chez les personnes vivant avec le VIH)	1. Nombre de décès causés par la tuberculose (y compris chez les personnes vivant avec le VIH) 2. Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants			1,6 million	1,42 million	850 000	1,2 million	350 000		OMS	Le deuxième indicateur du PGT est aligné sur l'ODD et sa cible.
							132	121	95	105	38	Mettre fin à l'épidémie		
36	Réduire de 50 % le nombre de	1. Nombre de décès dus au paludisme	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de	3.3.3 Incidence du paludisme pour 1000 habitants			405 086	320 721	254 000	445 000	132 140		OMS	Le deuxième indicateur du PGT est

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	décès dus au paludisme	2. Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles				90,1 cas pour 1000 habitants	90,1 cas pour 1000 habitants	45 cas pour 1000 habitants	90,1 cas pour 1000 habitants	24,6 cas pour 1000 habitants	Mettre fin à l'épidémie		aligné sur l'ODD et sa cible.
37	Réduire de 40 % le nombre de décès liés au virus de l'hépatite B (VHB) et au virus de l'hépatite C (VHC)	Nombre de décès liés au VHB et au VHC	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.4 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants	Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale (2016). Réduction de 90 % de l'incidence, et réduction de 65 % de la mortalité dues aux hépatites virales B et C d'ici à 2030 WHA69.22 Stratégies mondiales du secteur de la santé contre le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2016-2021	1. Incidence : nouvelles infections chroniques par les hépatites virales B et C 2. Mortalité : décès dus aux hépatites virales B et C	1,34 million	1,45 million	<804 000	1,63 million	469 000		OMS	Aligné sur la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé et sur les ODD. L'indicateur du PGT est distinct de celui de la cible de l'ODD [Le programme de l'OMS indique que seulement peu de données sont disponibles sur l'indicateur de la cible des ODD].
38	Réduire de 73 % le nombre de nouvelles	1. Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH			1,8 million (2017)	1,5 million	410 000	1,2 million	200 000	Mettre fin à l'épidémie	ONUSIDA/OMS	Aligné sur la cible et les

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)		Sources des données	Commentaires	
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT			Cible des ODD
	infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population clé	personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population clé 2. Nombre de décès liés au VIH	sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque 3.3.1.1 Nombre de décès liés au VIH			940 000 (2017)	660 000	470 000	440 000	400 000		indicateurs des ODD.	
39	Porter à 90 % la couverture de la deuxième dose du vaccin à valence rougeole (MCV)	Couverture de la deuxième dose du vaccin à valence rougeole (MCV)	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable 3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels mesurée à partir des interventions de référence concernant notamment la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, la capacité d'accueil et l'accessibilité des services pour la population en général et les plus	Plan d'action mondial pour les vaccins (résolution WHA65.17) : D'ici à 2020, avoir éliminé la rougeole et la rubéole dans au moins cinq Régions de l'OMS http://www.who.int/immunization/global_vaccine_action_plan/GVAP_doc_2011_2020/en/	Plan d'action mondial pour les vaccins (résolution WHA65.17) : D'ici à 2020, avoir éliminé la rougeole et la rubéole dans au moins cinq Régions de l'OMS http://www.who.int/immunization/global_vaccine_action_plan/GVAP_doc_2011_2020/en/	69,4 %	79,6 %	90 %	88 %	98 %	100 %	OMS/ UNICEF	Aligné sur le Plan d'action mondial pour les vaccins.

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	défavorisés en particulier) 3.b.1 Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national										
40	Porter à 80 % la couverture du traitement de la	Couverture du traitement de la tuberculose	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants			20 %	20 %	80 %	20 %	100 %		OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
	tuberculose résistante à la rifampicine (TB-RR)	multirésistante (TB-MR)/tuberculose résistante à la rifampicine (TB-RR) en tant que pourcentage de l'incidence estimée	sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles											des ODD définie.
41	Réduire de 10 % le pourcentage d'infections sanguines dues à des agents antimicrobiens chez les patients hospitalisés	Pourcentage d'infections sanguines dues à des agents antimicrobiens	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.b.3 Proportion des établissements de santé disposant constamment d'un ensemble de médicaments essentiels à un coût abordable	Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (résolutions WHA67.25 de 2014 et WHA68.7 de 2015) Amélioration de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge clinique de l'état septique (résolution WHA70.7) Cibles de la résolution de 2016 l'Assemblée générale des Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens :	Nombre de pays mettant en œuvre des plans d'action nationaux multisectoriels, et progrès accomplis à cet égard Progrès dans l'élaboration d'un cadre de gestion			10 %				GLASS ⁵	N'est pas un ODD.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
					<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (2015) - Élaborer et exécuter des plans d'action nationaux multisectoriels conformes au Plan d'action mondial présenté dans la résolution WHA68.7 - Mettre au point un cadre mondial de développement et de gestion pour les antimicrobiens 									
42	Réduire de 5 % le taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant	Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant	<p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p> <p>7.1 D'ici 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un</p>	<p>3.9.1 Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant</p> <p>7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres (l'adjectif « propres » correspondant à la définition donnée</p>			106 décès pour 100 000 habitants	99,5 décès pour 100 000 habitants	99,5 décès pour 100 000 habitants	91,1 décès pour 100 000 habitants	91,1 décès pour 100 000 habitants		OMS	Aligné sur les ODD. Aucune cible des ODD définie

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			coût abordable 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	<p>dans les Lignes directrices OMS sur la consommation domestique de combustibles)</p> <p>11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville</p> <p>13.1.1 Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes</p> <p>13.1.2 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)</p>										

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
				13.1.3 Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale										
43	Réduire de 10 % la mortalité due à des maladies sensibles au climat	Mortalité due à des maladies sensibles au climat (sur la base du total des décès imputables aux maladies diarrhéiques, au paludisme, à la trypanosomiase africaine, à la leishmaniose, à la schistosomiase, aux infections par des nématodes intestinaux et à la dengue)	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur	13.1.2 Nombre de pays ayant adopté et mis en place des stratégies nationales de réduction des risques, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) 13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes,			2 150 102 décès	1 848 558 décès	1 818 403 décès	1 496 086 décès	1 438 182 décès		OMS, IERGHE	Nouvel indicateur composé.

CD56/INF/5, Rev. 1 – ANNEXE B

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités										
44	Fournir à 1 milliard de personnes supplémentaires un accès à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	3.9.2 Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats) 6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité			5,49 milliards	5,9 milliards	6,6 milliards	6,6 milliards	8,5 milliards	8,5 milliards	JMP OMS/ UNICEF ⁶	Aligné sur les ODD et la cible.
45	Fournir à 800 millions de personnes supplémentaires un accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	3.9.2 Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats)			3,14 milliards	3,56 milliards	4,8 milliards	4,1 milliards	8,5 milliards	8,5 milliards	JMP OMS/ UNICEF	Aligné sur les ODD et la cible.

Cible #	CADRE D'IMPACT ET DE RÉSULTATS DE L'OMS (2019-2023)		OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)		TEXTES ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ OU L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES		Référence (2018)	Prévisions (2023)		Prévisions (2030)			Sources des données	Commentaires
	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur		Prévisions sur la base des tendances actuelles	Cible du PGT	Prévisions sur la base des tendances actuelles	Prévisions sur la base du rythme de progrès du PGT	Cible des ODD		
			6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon										

¹ Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP)

² Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (MMEIG)

³ Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile

⁴ Réseau mondial de laboratoires pour la poliomyélite

⁵ Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens

⁶ Programme commun OMS/UNICEF de suivi sur l'approvisionnement en eau et assainissement
